



Association Vis Ta Gym Arès
Assemblée Générale
du 26 novembre 2021

DEROULÉ DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1. Accueil
2. Élection du nouveau bureau
3. Bilan des Activités 2020/2021
4. Bilan financier
5. Conclusion

1. ACCUEIL

Chers adhérent(e)s, je vous remercie pour votre présence. Je remercie également Monsieur le Maire d'avoir répondu favorablement à notre invitation, de son coup de pouce sur le montant de la subvention, ainsi que sur le prêt des locaux communaux. Je lui donne la parole.

M. le Maire félicite l'association pour son dynamisme et sa continuité, son sérieux et sa reconnaissance de ses bonnes pratiques.

Ensuite, il évoque le futur complexe sportif. Tout sera regroupé au même endroit. Fini les changements de salle !

2. ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Marie-Noëlle LEVEQUE – Présidente
Qui est contre l'élection de Marie-Noëlle ?
Qui s'abstient ?
Marie-Noëlle est élue.

Sophie POUJARDIEU – Adjointe au secrétariat
Qui est contre l'élection de Sophie ?
Qui s'abstient ?
Sophie est élue

Martine DAUGE - Secrétaire
Qui est contre l'élection de Martine ?
Qui s'abstient ?
Martine est élue

Merci à vous toutes, mesdames nos animatrices, pour la variété et la qualité des cours que vous nous proposez. Nous partageons votre professionnalisme avec les communes environnantes, Andernos, Lanton, Lège.

Je remercie les ex-membres du bureau avec qui j'ai partagé tant de choses.

Cathy Bettoli a aujourd'hui remis sa démission au poste de vice-présidente, ce poste reste donc vacant.

Parmi vous y aurait-il quelqu'un qui voudrait bien se présenter, Marie-Noëlle serait ravie d'avoir de l'aide et à deux c'est tellement mieux !

. Marion Constantin veut bien être présente ponctuellement. Merci Marion.

. Merci aussi au Crédit Mutuel d'Arès pour leur aide financière.

. Merci aux personnes référentes dans chaque cours qui nous secondent au quotidien.

Lors de la dernière A.G. notre trésorière Annie Vergnaud ne s'était pas représentée et Raoul Bauer avait proposé sa candidature ; vous l'avez élu lors d'une assemblée générale extraordinaire. (Raoul se présente).

Martine Vergès, secrétaire du club n'avait pas non plus renouvelé son mandat. Martine Dauge et Sophie Poujardieu se sont proposées pour occuper les postes de secrétaire et secrétaire adjointe, elles vont en quelques mots se présenter à vous.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et les accompagnerai selon leurs demandes encore un peu.

A ce jour, nous avons 182 adhérent(e)s, 131 d'Arès, 51 de l'extérieur.

Comme vous le savez cette A.G. est très particulière pour moi, après toutes ces années passées auprès de vous tous, 15 ans environ et j'ai décidé de prendre ma retraite. Bien sûr, c'est avec un petit pincement au cœur (et même plus que ça) que j'arrête, mais il est temps de passer la main. J'ai tout donné pour ce club, tout ce dont j'étais capable, j'ai essayé de faire au mieux, mais des idées nouvelles doivent fleurir.

Ce soir, je ne vous fais pas mes adieux, je continuerai à assister aux cours de mes tortionnaires !!

Applaudissements de toute la salle.

3. BILAN DES ACTIVITES 2020/2021

La secrétaire devrait maintenant vous présenter le bilan des activités de la saison 2020/2021, mais, à défaut, vous allez devoir m'écouter encore un peu.

En début de saison, j'ai essayé de remplacer Martine, avec plus ou moins de succès.

Lors de cette rentrée, difficile, le nombre d'adhérents avait beaucoup chuté, nous n'étions que 130 inscrits.

Merci à tous ceux et celles d'entre vous, qui malgré le poids des mesures sanitaires nous ont fait confiance et ont renouvelé leur adhésion.

La marche d'octobre a pu être maintenue. La Galette des Rois a été sauvée, nos souverains du jour ont été élus avec brio.

Mais je me souviens qu'à la fin du repas du club, le vendredi 13 mars 2020 (nous étions 30), avoir bien tristement dû vous annoncer que les cours ne reprendraient pas le lundi. Quelques adhérents avaient annulés leur présence au dernier moment. Un grand merci au restaurant le Pitey qui a accepté de les rembourser ; il n'était pas obligé de le faire.

Le confinement a débuté quelques jours après, si mes souvenirs sont exacts.

Lors de notre reprise en septembre 2020, nous étions comme les oiseaux sur la branche, qu'allait-il nous arriver ? La réponse n'a pas été longue à venir, trois semaines après la rentrée nous étions à nouveau privés de sports et la reprise n'a pu avoir lieu que le 9 Juin 2021. Nous avions pressenti que cela pourrait arriver.

En conséquence, nous vous avons demandé d'établir 3 chèques en règlement de votre adhésion. Nous avons encaissé le premier des trois, pour chacun d'entre vous. Il a servi à payer vos licences et vos assurances (26,80 euros, montant que nous reversons au CODEP pour chacune des adhésions), il vous a aussi permis d'assister à 6 semaines de cours sur la saison, 3 en septembre et 3 en juin.

Je pense donc que les 47 € encaissés ont été justifiés. Tous les autres titres de paiement ont été détruits par mes soins, ils sont passés à la déchiqueteuse. Nous ne vous les avons pas renvoyés car il aurait fallu faire la dépense de plus de 100 timbres poste et notre budget ne le permettait pas.

Il faut que vous sachiez également que nos animatrices ont été payées intégralement pendant cette période, elles ont eu droit au chômage partiel et nous avons tenu à assurer le complément. Raoul développera ce point plus précisément.

Lors de l'A.G. 2019/2020 une augmentation de l'adhésion de 3 euros avait été votée. Elle est reportée à la prochaine rentrée.

Les marches trimestrielles de février et juin, le pot de fin d'année n'ont pu avoir lieu. Au titre des activités prévues nous avons organisé avec le club d'Andernos, la journée du cœur. Tout était prêt, mais elle aussi a été annulée.

4. BILAN FINANCIER

Notre trésorier, Raoul Bauer, va nous présenter ce bilan dont vous trouverez le contenu en annexe.

Marinette reprend le micro et évoque le début de la saison 2021/2022.

Avant de vous présenter la saison qui vient de commencer je voudrais évoquer, avec beaucoup de regrets, le départ de notre animatrice Siriane. Elle a désormais une nouvelle mission à accomplir, celle de maman. A cette occasion, au nom de l'association nous lui avons remis un chèque cadeau.

Pour rappel, la marche d'octobre n'a pas été proposée.
Et, il y a eu des changements pour les cours du mardi aux Lugées.

Je passe la parole à Marie-Noëlle, elle va vous dire deux mots sur ce début de saison.

Marie-Noëlle : tout d'abord, je vous remercie de m'avoir élue. Ancienne infirmière, Cadre en EHPAD, et à la retraite désormais, j'ai murement réfléchi pour prendre cette décision. J'avais une vie sociale épanouie, et je recherche à travers l'association ce ressenti. Je suis prête à m'engager au bon déroulement des différentes activités et suis contente de participer à la pérennité de l'association. Merci à vous.

5. CONCLUSION

Merci encore à Annie et Martine et à vous tous et toutes.

Remise des cadeaux et applaudissements pour toutes les 3 de la part de l'association et des adhérentes et adhérents.

En raison de la crise sanitaire, l'assemblée ne se terminera pas par un «pot», espérons que cela soit ponctuel.

**

La Présidente de l'Association

La secrétaire

BILAN FINANCIER

COMPTE D'EXPLOITATION	BUDGET 21-22	2020-2021	2019-2020
	(base 182 ADH)	N : 2021	N-1 : 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	23 726.85	6 085.50	27 165.82
Subvention Commune (ARES)	1 000.00	1 000.00	500.00
Mécénats (CMSO)		500.00	0.00
Autres produits (Marches)	250.00	0.00	330.00
Total I	24 976.85	7 585.50	27 995.82
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes	1 327.00	532.33	2 094.94
<i>Achats non stockés</i>	150.00	0.00	218.58
<i>Fournitures d'entretien et de petit équipement</i>	500.00	266.11	1 416.59
<i>Publicité, publications</i>	300.00	70.00	130.00
<i>Déplacements, missions</i>	162.00	0.00	153.87
<i>Frais postaux et telecom</i>	115.00	84.27	112.20
<i>Services bancaires, autres</i>	100.00	111.95	63.70
Impôts, taxes et versements assimilés (AFDAS)	250.00	249.62	288.32
Salaires et traitements	13 850.00	13 135.56	13 140.81
Charges sociales	4 709.00	1 147.44	3 588.00
Licences EPGV	4 869.00	3 575.80	5 662.60
Total II	25 005.00	18 640.75	24 774.67
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-28.15	-11 055.25	3 221.15
PRODUITS EXCEPTIONNELS :			
Intérêts et produits assimilés	67.85	67.51	96.63
Transferts de charge (Aides COVID)	81.60	7 115.12	0.00
Total III	149.45	7 182.63	96.63
2. RESULTAT COURANT (I-II+III)	121.30	-3 872.62	3 317.78
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
Sur opérations de gestion (Cotis. URSSAF 19/20)	0.00	565.75	0.00
Total IV	0.00	565.75	0.00
3. EXCEDENT OU DEFICIT (I-II+III-IV)	121.30	-4 438.37	3 317.78
BUDJET TRESORERIE 21-22			
- Trésorerie au 30/06/2021	2 375.85		
- Extournes au 30/06/2021	-1 879.15		
- Résultat au 30/06/2022	121.30		
Solde trésorerie au 30/06/2022	618.00		
EPARGNE : livret CMSO au 30/06/2021	13 048.49		

Le résultat de l'exercice 20/21 est fortement dégradé : - 4 438 €.

D'une part parce que l'association n'a fonctionné que 1½ mois sur 10 et a été fermée le reste du temps. D'autre part, parce que nous avons eu une baisse significative du nombre d'adhérents : 131 au lieu de 206 l'exercice précédent.

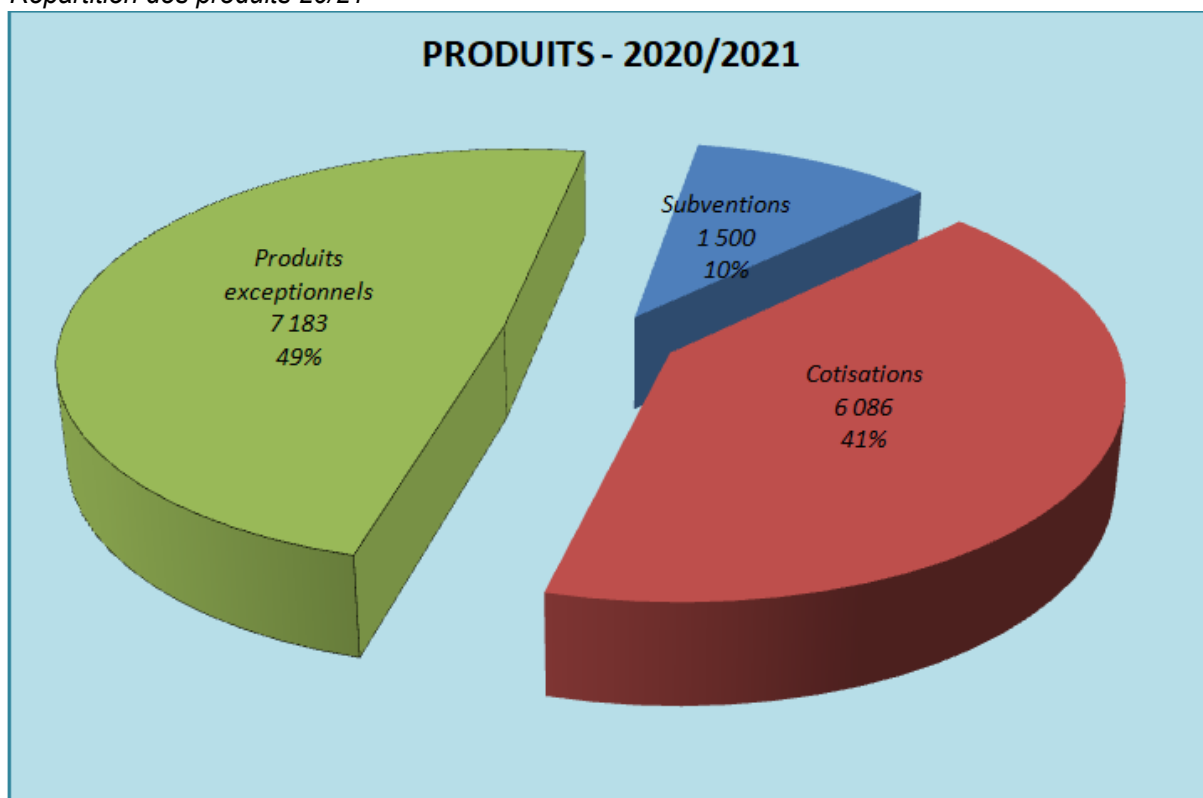
Les produits d'exploitation se limitent ainsi à 7 585 € avec toutefois une aide exceptionnelle de l'état de 7 115 € qui vient s'y ajouter.

Les charges d'exploitation supportent la totalité des salaires (maintien des salaires), mais nous avons été exemptés de charges sociales sur la part aides de l'état (environ 70% du brut).

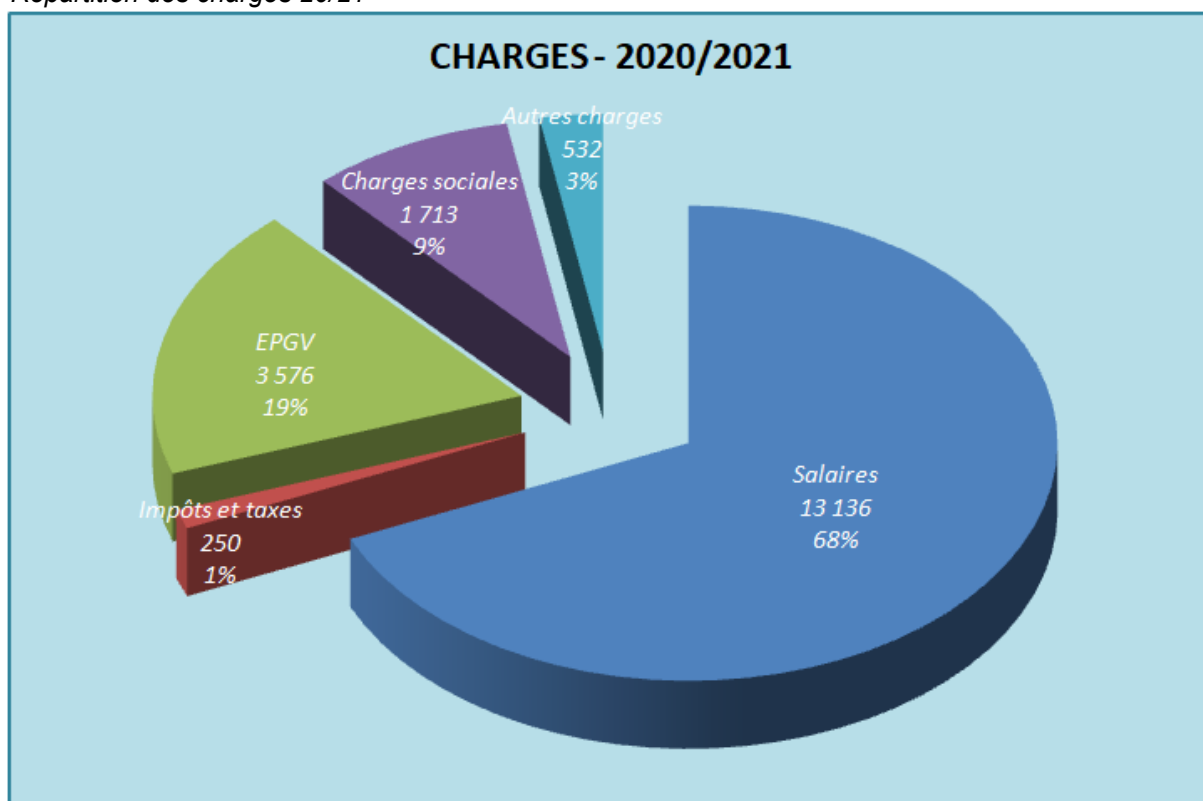
Nous avons également eu la possibilité de reporter le paiement du reste des charges sociales que nous avons inscrit sur la trésorerie de l'exercice 21/22 (Extournes au 30/06 : -1 879 €).

Le budget de l'exercice 21/22 sera sensiblement à l'équilibre (121 €), ce qui nous permettra de pouvoir assurer notre trésorerie avec le compte courant (solde 618€ en fin d'exercice) sans puiser dans le compte épargne, ceci sans présager, bien évidemment, du contexte épidémique dans lequel nous nous trouvons.

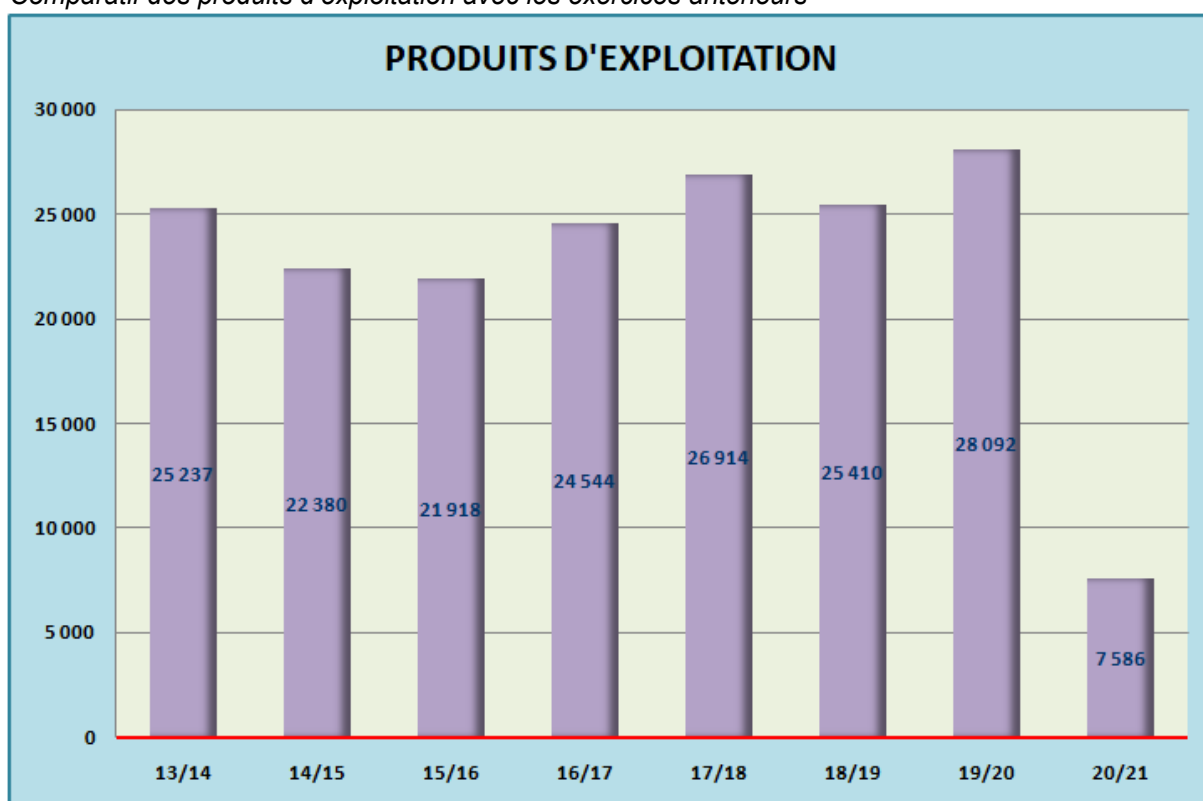
Répartition des produits 20/21



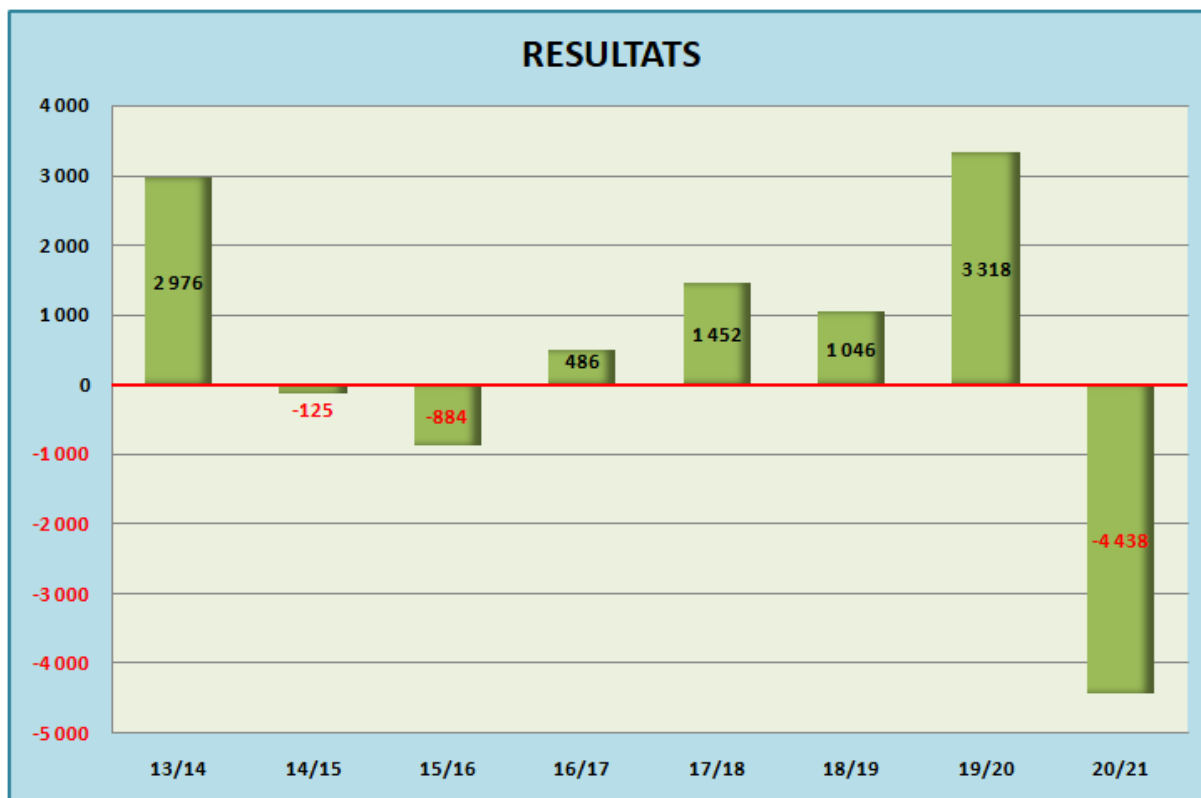
Répartition des charges 20/21



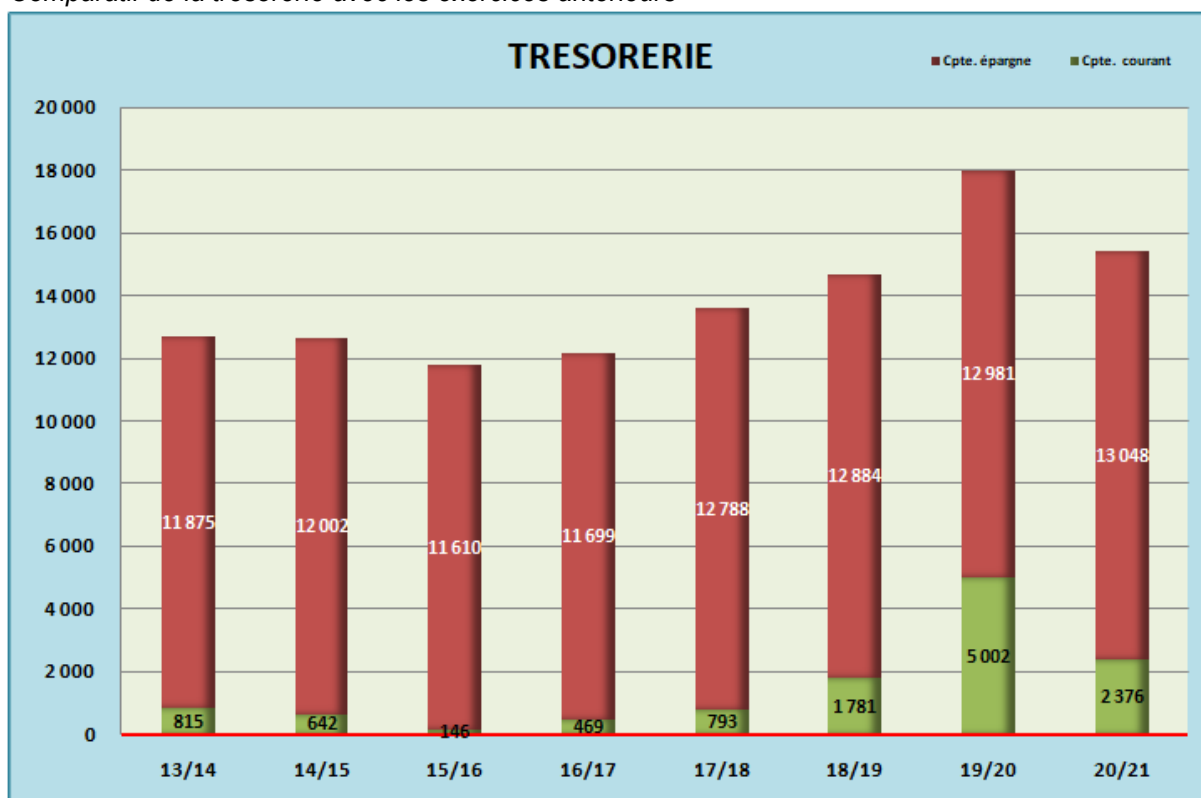
Comparatif des produits d'exploitation avec les exercices antérieurs



Comparatif du résultat avec les exercices antérieurs

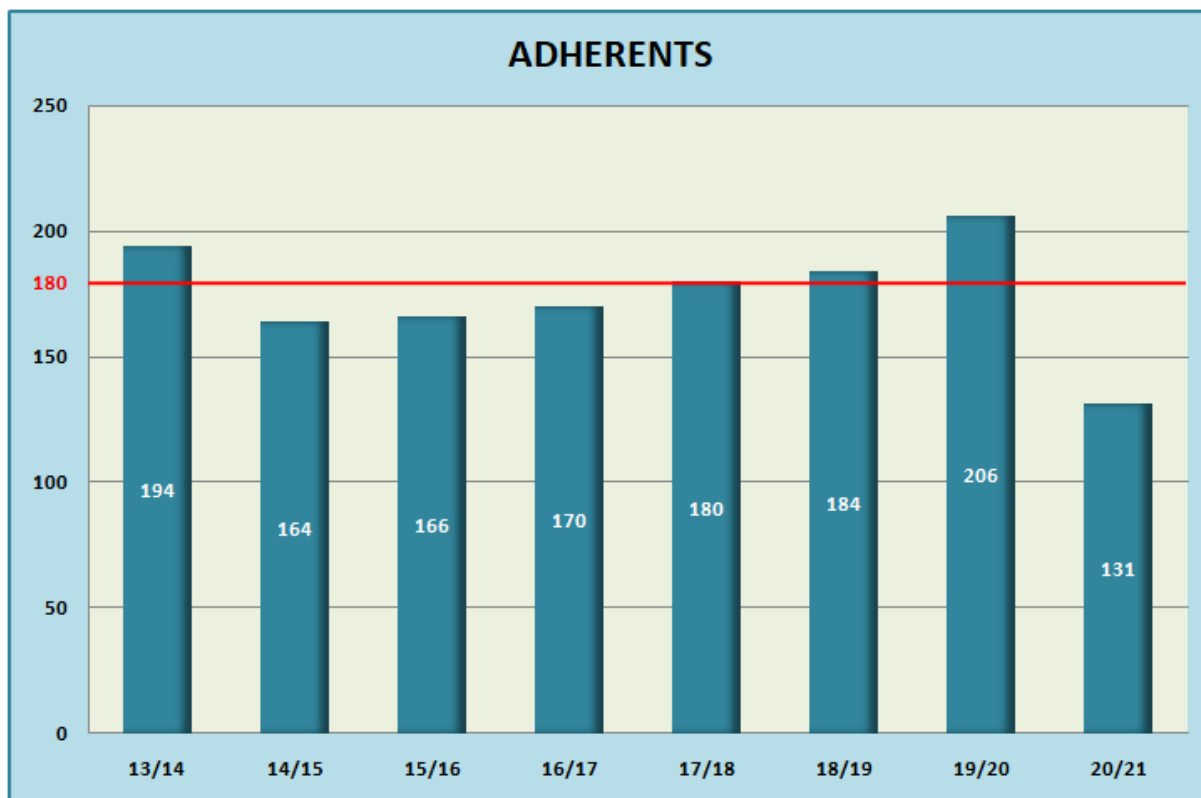


Comparatif de la trésorerie avec les exercices antérieurs



Bien que le résultat soit fortement négatif, nous avons pu maintenir la trésorerie à un niveau sensiblement supérieur aux exercices antérieurs (hors exercice 19/20). Le report des cotisations de charges sociales de l'exercice 20/21 pèsera, par contre, sur l'exercice actuel (21/22), mais comme vu ci-dessus dans le budget trésorerie du compte d'exploitation, nous devrions arriver à fonctionner avec le compte courant sans puiser dans le compte épargne.

Comparatif du nombre d'adhérents avec les exercices antérieurs



Le nombre d'adhérents permettant d'équilibrer le budget d'exploitation se situe actuellement à environ 180 adhérents.

BILAN

ACTIF <i>Patrimoine de l'association</i>		PASSIF <i>Ressources financières de l'association</i>	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles	0.00	Fonds propres : Report à nouveau	17 983.46
Immobilisations corporelles	0.00	Résultat de l'exercice	-4 438.37
Autres immobilisations financières	0.00	Subventions d'investissement	0.00
Total actif immobilisé	0.00	Total fonds propres	13 545.09
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances	0.00	Emprunts et dettes accumulées	0.00
Disponibilités / Trésorerie	15 424.24	Fournisseurs et comptes rattachés	565.75
Charges constatées d'avance	0.00	Cotisations sociales à régler	1 313.40
		Produits constatés d'avance	0.00
Total actif circulant	15 424.24	Total dettes	1 879.15
TOTAL ACTIF	15 424.24	TOTAL PASSIF	15 424.24

L'actif du bilan est essentiellement constitué de la trésorerie (compte courant + compte épargne).

Cette trésorerie est alimentée par (passif) : les fonds propres de l'exercice 19/20 diminués de résultat négatif 20/21 soit, 13 545 €.

Les dettes constituées ici par les charges sociales restant dues soit 1 879 €.